



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/07/21

Reçu en Préfecture le : 15/07/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210713-118679-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 13 juillet 2021
D - 2021 / 259**

Aujourd'hui 13 juillet 2021, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Catherine FABRE présente à compter de 14h30, Madame Sandrine JACOTOT présente à compter de 16h20, Madame Marie-Claude NOEL présente jusqu'à 17h20 et Madame Fanny LE BOULANGER présente jusqu'à 18h35.

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Véronique SEYRAL, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Transformations et ouvertures de postes. Mise à jour du tableau des effectifs. Décision. Autorisation.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour rappel, les tableaux des effectifs, qui ont été présentés lors du Comité Technique du 14 février 2019, relèvent d'une obligation réglementaire. Ils constituent la liste par filière, par cadre d'emplois, des postes ouverts budgétairement, pourvus ou non, distingués selon qu'ils sont à temps complets ou à temps non complet.

Ces tableaux évoluent tout au long de l'année tant en fonction des différents projets menés que des évolutions des besoins de la Collectivité.

Afin d'optimiser le fonctionnement des services municipaux, il apparaît nécessaire de procéder à une adaptation de certains effectifs.

CABINET DU MAIRE

- **Création d'un poste de collaborateur de cabinet au sein de la Direction du Cabinet du Maire.**

Le nombre d'emplois non-permanents de collaborateur de cabinet est déterminé en fonction du nombre d'habitants pour les collectivités. La ville de Bordeaux se situe actuellement dans la tranche 220 001 et 265 000 habitants et dispose de 7 emplois de collaborateur de cabinet.

Cependant, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 – art. 88 (V) :

Toute commune classée station classée de tourisme au sens de la sous-section 2 de la section 2 du chapitre III du titre III du livre Ier du code du tourisme (1) peut être surclassée dans une catégorie démographique supérieure, par référence à sa population totale calculée par l'addition de sa population permanente et de sa population touristique moyenne, cette dernière étant calculée selon les critères de capacité d'accueil établis par décret.

Toute commune ou tout établissement public de coopération intercommunale compétent comportant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville peut être surclassé dans une catégorie démographique supérieure par référence à la population totale obtenue en multipliant par deux la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou des parties de quartiers prioritaires de la commune.

Bordeaux étant classée station de tourisme (cf. décret du 22 janvier 2018 portant classement de la commune de Bordeaux (Gironde) comme station de tourisme) et comportant des « Quartiers Prioritaires Politique de la Ville », elle peut être surclassée dans une catégorie démographique supérieure.

Ce surclassement induit la possibilité pour la Ville de disposer de 8 postes de collaborateurs de cabinet.

Conformément à la réglementation, il est donc demandé la **création d'un poste de collaborateur de cabinet.**

Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

- Transfert d'un poste d'assistant.e de direction (catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux) de la Direction du cabinet du Maire vers le Musée d'Aquitaine ; ce poste sera transformé en poste d'assistant.e de gestion administrative ;

- Transfert d'un poste de chargé.e de mission (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux) de la Direction du Cabinet du Maire vers la Direction de la proximité ;
- Transfert d'un poste de chargé.e de mission (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux) vers la mission démocratie permanente (DGPRP) ;
- Transfert de 9 postes d'assistant.e de maire adjoint.e de quartier (4 postes de catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et 5 postes de catégorie C – cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux) à la Direction de la proximité (DGPRP) ;
- Transfert de 4 postes de catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et 2 postes de catégorie C – cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux de la cellule concertation du Cabinet du Maire à la mission démocratie permanente de la DGPRP ;
- Suppression d'un poste de chauffeur.euse (catégorie B – cadre d'emplois des techniciens territoriaux), suppression de deux postes de chauffeur.euse.s (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) et suppression d'un poste de chauffeur.euse (catégorie C – cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux) ;
- Suppression d'un poste de serveur.euse (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux)
- Suppression d'un poste de coordinateur.trice manifestations publiques (catégorie C – cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux)
- Suppression d'un poste de chargé.e des déplacements du Maire (catégorie B – rédacteurs territoriaux)

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES

◆ Direction des bibliothèques

Conseillers.ères numériques

Création de 5 postes (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine) sous réserve des financements idoines de l'ANCT.

Responsable de centre Meriadeck Actualité

Transformation du poste de catégorie B (Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques) en catégorie A (Attachés de conservation des bibliothèques)

DIRECTION GENERALE EDUCATION SPORTS ET SOCIETE

◆ Direction de l'éducation

Dans le cadre de la rentrée scolaire de septembre 2021, il est demandé la création de 20 postes d'agent de service et de restauration à 17h30 et de 17 postes d'agent de service et de restauration à 35h (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) et 5 postes de responsable de site (catégorie C – cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux).

◆ Direction vie associative et enfance – Mission jeunesse

Création d'un poste de responsable de mission / coordinateur.trice jeunesse (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux) ;

Compte-tenu de la spécificité des missions, le poste de responsable de mission / coordinateur jeunesse pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Transfert et transformation d'un poste de gestionnaire ressources opérationnelles et remplacements (catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux) en poste dec.ère jeunesse (catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux) ;

Modification de l'intitulé de la Direction de la vie associative et enfance en « Direction Vie Associative Enfance et Jeunesse ».

Direction de la petite enfance et famille

Suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture (catégorie C – cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriales) et création d'un poste d'éducateur.trice de jeunes enfants (catégorie A – cadre d'emplois des éducateurs jeunes enfants territoriaux).

Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture (catégorie C – cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriales) et création d'un poste d'agent.e d'entretien polyvalent.e (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) ;

Suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture (catégorie C – cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriales) et création d'un poste de coordinateur.trice information modes d'accueil des familles (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux et éducateurs de jeunes enfants) ;

Ouverture des postes de directeur.trice d'établissement (catégorie A) aux cadres d'emplois des puériculteur.trices territoriales et des éducateur.trices de jeunes enfants territoriaux ;

Création d'un poste de psychologue (catégorie A – cadre d'emplois des psychologues territoriaux) ;

Création de deux postes de directeur.trices d'établissement (catégorie A – cadre d'emplois des puériculteur.trices territoriales et des éducateur.trices de jeunes enfants territoriaux) ;

Création d'un poste d'infirmier.ère (catégorie A – cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux et puéricultrices territoriales) ;

Création de deux postes de psychomotriciens (catégorie A – cadre d'emplois des masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes territoriaux) ;

Création de trois postes d'éducateur.trice de jeunes enfants (catégorie A – cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants territoriaux) ;

Création de six postes d'auxiliaires de puériculture (catégorie C – cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriales) ;

Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel (art.3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Création de douze postes d'assistants.es d'accueil petite enfance (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) ;

Création de deux postes de cuisiniers.es (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux) ;

Création de trois postes d'agents.es d'entretien polyvalent (catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux).

DIRECTION GENERALE PROXIMITE ET RELATIONS AVEC LA POPULATION

Direction de la proximité : transfert des postes d'assistant.e.s des maires adjoints de quartier du Cabinet du Maire à la Direction de la proximité

Les 8 mairies de quartier ont à leur tête un.e maire adjoint.e de quartier qui a chacun.e son assistant.e, un.e agent.e du cabinet, un.e Secrétaire général de quartier et un.e agent.e de la Direction de la proximité.

Tous.tes les assistant.e.s sont à ce jour sous la direction d'un cadre du Cabinet. Ils.Elles seront directement rattaché.e.s au directeur de la Proximité à compter du 1er septembre 2021.

Cette position leur permettra de conserver une hiérarchie commune. Par ailleurs, leur rattachement à un.e Maire-adjoint.e de quartier demeure avec une continuité des missions inhérentes aux prérogatives de l'élu de quartier. Ce transfert n'engendre pas de changement matériel ou de nouvelle affectation physique.

4 postes de catégorie B et 5 postes de catégorie C sont concernés par ce transfert.

Direction de l'occupation du domaine public : proposition de modification de l'intitulé de la direction

Il est proposé de modifier l'intitulé de l'actuelle Direction de l'occupation du domaine public rattachée au Directeur général en charge de la proximité et des relations avec la population.

Sa dénomination actuelle met l'accent principalement sur une gestion réglementaire du domaine public. Il est proposé de privilégier une approche plus large et correspondante à l'activité d'aujourd'hui de cette direction en la dénommant : **Direction des usages de l'espace public**.

Il est également demandé l'ouverture du poste de Directeur des usages de l'espace public aux agents contractuels compte tenu des spécificités de ce poste (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Mission démocratie permanente

Une nouvelle mission « démocratie permanente » est créée au sein de la Direction générale proximité et relations avec la population (DGPRP).

Deux créations de postes sont demandées pour mener à bien cette Mission :

Responsable de mission démocratie permanente (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux) ;

Chargé.e de mission (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux).

Compte-tenu de la spécificité des missions, ces postes pourront être pourvus par des agents contractuels (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

1 poste de catégorie A, 4 postes de catégorie B et 2 postes de catégorie C seront transférés de la Cellule concertation du Cabinet du Maire pour compléter la future équipe de la DGPRP.

DIRECTION GENERALE SOLIDARITES ET CITOYENNETE

Direction d'appui administrative et financière (DAAF)

Lors du Comité Technique du 25 juin 2019, il a été acté l'organisation de la DAAF de la Direction générale solidarités et citoyenneté (DGSC) et du CCAS en trois entités couvrant les domaines d'intervention suivants :

Maitrise d'Ouvrage et finances

Ressources humaines

Administration et marchés

Dans le domaine « administration et marchés », la cellule, constituée de quatre personnes dont le responsable, assure le suivi des besoins des directions en matière logistique (locaux, fournitures, achats et marchés avec ou sans groupement de commandes), sécurise et accompagne les directions de la DGSC et du CCAS dans l'ensemble des procédures administration et marchés. Ce dernier coordonne les activités de régies d'avances et de recettes pour le compte du CCAS et de Bordeaux Métropole en terme notamment de délivrance des aides d'urgence, aides sociales facultatives et du fonds d'aides aux jeunes.

Transformation d'un poste de responsable de secteur (catégorie A – cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs) en poste de gestionnaire de marchés publics (catégorie B – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux).

Direction générations seniors autonomie

Le Service promotion de la qualité de vie des seniors assure des missions transversales concernant l'ensemble de la Direction générations seniors et autonomie au bénéfice du public seniors. Ce service regroupe deux centres, un centre animation, communication et vie locale composé de 28 agents (Ville et CCAS) et un centre restauration composé de 24 agents Ville.

Il convient de modifier l'organigramme de ce service, afin de répondre aux évolutions et aux demandes.

Coordinateur.rice de projets seniors

Transformation d'un poste de catégorie C (cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation – filière animation) en poste de catégorie B (cadre d'emplois des animateurs territoriaux) ;

Assistant.e de gestion

Création d'un poste à temps complet de catégorie C (cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux) en contrepartie de la suppression d'un poste à 0.4 ETP ;

Animateur.rice

Transformation de deux postes de catégorie C (cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation) en postes de catégorie B (cadre d'emplois des animateurs territoriaux).

Direction de la prévention et de la promotion de la santé

Transformation d'un poste de responsable de secteur (catégorie A – cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs) en poste de catégorie C (cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux)

La réorganisation progressive de la Direction de la prévention et de la promotion de la santé a fait l'objet d'un avis du Comité Technique du mois de février 2020. Il a été précisé que celle-ci allait faire l'objet d'une finalisation à la rentrée 2020.

Cette évolution organisationnelle a permis de répondre à la nécessaire restructuration du dispositif de la santé scolaire en lien avec l'évolution législative ainsi qu'à la prise en charge par cette direction de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat local de santé de la Ville en 2019 au sein du service promotion de la santé.

Ce changement a conduit à renforcer les moyens de la santé scolaire par la création d'un 5ème centre médico-scolaire (CMS) pour faire face à l'accroissement du nombre d'élèves scolarisés

dans les écoles de la Ville, assurer les missions réglementaires, notamment les exigences des suivis particuliers des enfants.

Or, il s'avère nécessaire de disposer d'un poste de secrétaire médicale au sein du CMS Gouffrand afin d'assurer un fonctionnement optimal et de prendre en considération l'ensemble des besoins exprimés.

Actuellement, cette mission est assurée de manière temporaire par un agent en emploi tremplin accueilli par le service de santé scolaire. La création de ce poste permettra d'assurer un positionnement pérenne de cette personne qui remplit parfaitement les missions.

Il est donc proposé de créer un poste de secrétaire médicale (cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux – catégorie C) au sein du CMS Gouffrand.

Direction développement social urbain

Création d'un poste de chargé.e de mission résilience alimentaire (catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux et cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux)

Le projet municipal de résilience alimentaire est une des grandes priorités de la mandature. Projet transversal innovant, il nécessite une expertise technique et une capacité à piloter et coordonner des sujets aussi variés que l'agriculture urbaine, les circuits courts de distribution et de transformation alimentaire, le développement social local, la santé, la gestion des déchets... et un réseau d'acteurs tout aussi foisonnant.

Ce projet concerne au moins 7 directions municipales et métropolitaines mais n'avait pas de service pilote jusqu'à l'automne 2020. Depuis, la Direction du développement social urbain s'est portée volontaire pour en assurer la direction de projet.

Comme son nom l'indique, la Direction du Développement Social Urbain (DDSU) s'est construite depuis ses débuts sur les savoirs faire de développement social local.

Cette spécificité de métier en fait une direction originale, essentiellement composée de chargés de mission / chefs de projet, experts en développement et capables de coordonner des politiques transversales.

En 2020 / 2021, la DDSU s'est donc attachée à lancer la démarche, mettre en place une gouvernance technique et politique, animer un réseau interne et externe, lancer un diagnostic et un nouvel appel à projet.

Toutefois, l'équipe de la DDSU atteint ses limites tant en termes de disponibilité que de compétences techniques spécifiques sur la résilience alimentaire.

Pour mener à bien le projet de résilience alimentaire, l'équipe de la DDSU manque d'une compétence technique interne sur la globalité des sujets de résilience alimentaire. La coordination globale, le suivi administratif et l'animation des réseaux associatifs de quartiers sont assurés mais il nous faut passer un cap en termes d'expertise et de mise en œuvre techniques.

Il manque en interne un.e interlocuteur.trice qui soit capable d'analyser la situation actuelle et d'élaborer et de défendre des choix techniques stratégiques tels que :

Les modes de gestion et d'accompagnement d'une ferme urbaine ou de jardins familiaux, les coûts prévisionnels à prévoir, les conditions à réunir en amont pour son succès (techniques, écosystème, débouchés...) ...

le modèle économique et le sourçage des circuits courts,

les choix de compostage

l'accompagnement d'initiatives de solidarité alimentaires.

Pour atteindre les ambitions de la commande politique dans les délais nécessaires, il devient donc nécessaire de recruter un.e chargé.e de mission Résilience alimentaire.

L'agent sera recruté.e sur un contrat de projet de 3 ans au sein du service « Ressources et Politiques transversales ».

Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste sera pourvu par un agent contractuel (article 3 – 2 de la loi du 26 janvier 1984).

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 juillet 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET

Conseil municipal du 13 juillet 2021

Action	Situation actuelle					Situation future poste					Commentaires
	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emplois	Catégorie	Libellé poste2	Direction générale2	Direction 2	Cadre d'emplois2	Catégorie2	
Création de poste						Collaborateur.trice de Cabinet	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Collaborateurs de Cabinet	A	
Suppression de poste	Chauffeur.euse	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Techniciens territoriaux	B						
Suppression de postes	2 postes de chauffeur.euse	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Adjoints techniques territoriaux	C						
Suppression de poste	Chauffeur.euse	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Agents de maîtrise territoriaux	C						
Suppression de poste	Chargé.e des déplacements du Maire	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Rédacteurs territoriaux	B						
Suppression de poste	Serveur.euse	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Adjoints techniques territoriaux	C						
Suppression de poste	Coordinateur.trice manifestations publiques	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Agents de maîtrise territoriaux	C						
Transfert de poste	Chargé.e de mission	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Attachés territoriaux	A	Chargé.e de mission	Direction générale proximité et relations avec la population	Direction de la proximité	Attachés territoriaux	A	
Transfert de poste	Chargé.e de mission	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Attachés territoriaux	A	Chargé.e de mission	Direction générale proximité et relations avec la population	Mission démocratie permanente	Attachés territoriaux	A	
Transfert de postes	5 postes d'assistant.e adjoint.e de quartier	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Adjoints administratifs territoriaux	C	5 postes d'assistant.e adjoint.e de quartier	Direction générale proximité et relations avec la population	Direction de la proximité	Adjoints administratifs territoriaux	C	
Transfert de postes	4 postes d'assistant.e adjoint.e de quartier	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Rédacteurs territoriaux	B	4 postes d'assistant.e adjoint.e de quartier	Direction générale proximité et relations avec la population	Direction de la proximité	Rédacteurs territoriaux	B	
Transfert de poste	Assistant.e de direction	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Rédacteurs territoriaux	B	Assistant.e de gestion administrative	Direction générale des affaires culturelles	Musée d'Aquitaine	Rédacteurs territoriaux	B	
Transfert de postes	4 postes de chargé.e.s de concertation	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Rédacteurs territoriaux	B	4 postes de chargé.e.s de concertation	Direction générale proximité et relations avec la population	Mission démocratie permanente	Rédacteurs territoriaux	B	
Transfert de postes	2 postes d'assistant.e.s de concertation	Cabinet du Maire	Direction du Cabinet du Maire	Adjoints administratifs territoriaux	C	2 postes d'assistant.e.s de concertation	Direction générale proximité et relations avec la population	Mission démocratie permanente	Adjoints administratifs territoriaux	C	
Création de 5 postes						Conseiller.ères numériques	Direction générale des affaires culturelles	Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels	Adjoints territoriaux du patrimoine	C	Sous réserve des financements de l'ANCT
Suppression / Création	Responsable de centre	Direction générale des affaires culturelles	Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Responsable de centre	Direction générale des affaires culturelles	Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels	Bibliothécaires territoriaux	A	
Création de postes						20 postes d'agent de service et de restauration à 17h30	Direction générale éducation, sports et société	Direction de l'éducation	Adjoints techniques territoriaux	C	
Création de postes						17 postes d'agent de service et de restauration à 35h	Direction générale éducation, sports et société	Direction de l'éducation	Adjoints techniques territoriaux	C	
Création de postes						5 postes de responsable de site	Direction générale éducation, sports et société	Direction de l'éducation	Agents de maîtrise territoriaux	C	
Création d'un poste						Responsable de la mission jeunesse	Direction générale éducation, sports et société	Direction vie associative, enfance, jeunesse	Attachés territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Suppression / Création	Gestionnaire ressources opérationnelles	Direction générale éducation, sports et société	Direction de l'éducation	Rédacteurs territoriaux	B	Conseiller.ère jeunesse	Direction générale éducation, sports et société	Direction vie associative, enfance, jeunesse	Rédacteurs territoriaux	B	
Suppression / Création	Auxiliaire de puériculture	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Auxiliaires de puériculture territoriaux	C	Educateur.trice de jeunes enfants	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Educateurs de jeunes enfants	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Suppression / Création	Auxiliaire de puériculture	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Auxiliaires de puériculture territoriaux	C	Coordinateur.trice information modes d'accueil des familles	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Educateurs de jeunes enfants	A	
Création de poste						Psychologue	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Psychologues territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Création de postes						2 postes de directeur.trice d'établissement	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Puéricultrices territoriales/ Educateurs de jeunes enfants	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Création de postes						2 postes de psychomotricien.nnes	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Création de poste						Infirmier.ière	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Infirmiers en soins généraux/ Puéricultrices territoriales	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Création de postes						3 postes d'éducateur.trice de jeunes enfants	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Educateurs de jeunes enfants	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.

Conseil municipal du 13 juillet 2021

Action	Situation actuelle					Situation future poste					Commentaires
	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emplois	Catégorie	Libellé poste2	Direction générale2	Direction 2	Cadre d'emplois2	Catégorie2	
Création de postes						6 postes d'auxiliaires de puériculture	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Auxiliaires de puériculture territoriaux	C	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Création de postes						12 postes d'assistant.e.s d'accueil petite enfance	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Adjointes techniques territoriaux	C	
Création de postes						2 postes de cuisinier.ères	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Adjointes techniques territoriaux	C	
Création de postes						3 postes d'agent.e.s d'entretien polyvalent.e.s	Direction générale éducation, sports et société	Direction de la petite enfance et des familles	Adjointes techniques territoriaux	C	
Création d'un poste						Responsable de la mission démocratie permanente	Direction générale proximité et relations avec la population	Mission démocratie permanente	Attachés territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Création d'un poste						Chargé de mission	Direction générale proximité et relations avec la population	Mission démocratie permanente	Attachés territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Ouverture de poste aux non-titulaires	Directeur	Direction générale proximité et relations avec la population	Direction de l'occupation du domaine public	Attachés territoriaux/ Ingénieurs territoriaux/ Ingénieurs en chef territoriaux	A	Directeur	Direction générale proximité et relations avec la population	Directeur des usages de l'espace public	Attachés territoriaux/ Ingénieurs territoriaux/ Ingénieurs en chef territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.
Suppression / Création	Coordinateur.rice de projets seniors	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Adjointes territoriaux d'animation	C	Coordinateur.rice de projets seniors	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Animateurs territoriaux	B	
Suppression / Création	Assistant.e de gestion (0,4 ETP)	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Adjointes administratifs territoriaux	C	Assistant.e de gestion	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Adjointes administratifs territoriaux	C	
Suppression / Création	Responsable de secteur	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Assistants territoriaux socio-éducatifs	A	Secrétaire médicale	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction de la prévention et de la promotion de la santé	Adjointes administratifs territoriaux	C	
Suppression / Création	Responsable de secteur	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Assistants territoriaux socio-éducatifs	A	Gestionnaire de marchés publics	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction administrative et financière DGSC	Rédacteurs territoriaux	B	
Suppression / Création	Coordinateur.rice de projets seniors	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Adjointes territoriaux d'animation	C	Coordinateur.rice de projets seniors	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Animateurs territoriaux	B	
Suppression / Création	Coordinateur.rice de projets seniors	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Adjointes territoriaux d'animation	C	Coordinateur.rice de projets seniors	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction générations seniors autonomie	Animateurs territoriaux	B	
Création d'un poste						Chargé.e de mission résilience alimentaire	Direction générale solidarité et citoyenneté	Direction développement social urbain	Attachés territoriaux / Ingénieurs territoriaux	A	Compte-tenu de la spécificité des missions, ce poste pourra être pourvu par des agents contractuels.